

Emploi du temps : CE1-CM1 – 1^{ère} période 2013-2014

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
9h00 - 10h15	Français		Français	Anglais	Français		Français -45'	Histoire des arts
							Mathématiques	Français
10h15 - 10h30	Récréation							
10h30 - 11h45	Mathématiques	Français ou Mathématiques	Mathématiques	Français	Français ou Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	
13h15 - 14h00	Anglais	Mathématiques	Français ou Mathématiques	Mathématiques	EPS		Instruction civique et morale	Français
14h00 - 15h00	Français	Histoire ou Géographie	Instruction civique et morale / Pratiques artistiques		Français	Sciences	Français	
15h00 - 15h15	Récréation							
15h15 - 16h20	Découverte du monde	Histoire ou Géographie	Pratiques artistiques		Découverte du monde	Sciences	EPS	
16h20 - 16h30	Ecrire les devoirs (copie)		Ecrire les devoirs (copie)		Ecrire les devoirs (copie)			

Durée hebdomadaire des enseignements :

Domaines disciplinaires	d'après le BO de juin 2008	d'après cet emploi du temps : CE1	d'après cet emploi du temps : CM1
Français	10h en ce1/8 heures en cm1	9h00	7h15
Mathématiques	5 heures	5h15	4h30
Éducation physique et sportive		2h00	2h00
Langue vivante		45 min	1h15
Culture humaniste : -pratiques artistiques et histoire des arts - Histoire-géographie- instruction civique et morale	9h en ce1 / 11 heures*	5h00	4h55
Sciences expérimentales et technologie			2h05
TOTAL	24 heures	22h + 2h de récréation	

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.